

➤ Appel à Manifestation d'Intérêt 2023

Sophie Thoyer et Jean-Philippe Steyer



Consortia interdisciplinaires - Appel au fil de l'eau

Les consortia ont pour ambition de faciliter les échanges et les interactions entre scientifiques de disciplines différentes, dans le domaine du métaprogramme BETTER. Les propositions de consortia devront avoir des objectifs clairement identifiés contribuant à faire progresser les priorités scientifiques du métaprogramme et être associés à un ou plusieurs livrables de nature interdisciplinaire.

Au fil de l'eau

Retour du COFIL au maximum 6 semaines après la demande

Dépôt du dossier complet au plus tard 4 semaines après le retour du COFIL

Nous vous encourageons à nous contacter et/ou un membre du COFIL de BETTER avant la soumission d'un consortium. Si vous avez envie de lancer une initiative, même encore peu cernée, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter et surtout, **ne vous bridez pas !**

Projets exploratoires

L'appel à projets exploratoires vise à financer des actions concrètes pour répondre à des questions de recherche répondant aux priorités et aux fronts scientifiques de BETTER. Il cible des projets interdisciplinaires originaux et innovants, **qui ne pourraient pas trouver facilement des financements dans les circuits classiques** par exemple parce qu'ils traitent d'une thématique émergente, qu'ils proposent de travailler sur des aspects méthodologiques, ou qu'ils sont risqués.

Pour être éligible, le projet exploratoire doit être porté et associé des scientifiques provenant **d'au moins deux départements et deux unités INRAE différents**. La nature interdisciplinaire du projet et la complémentarité des partenaires seront prises en compte

Budget max : 50 000 euros

Durée max : 2 ans

Dépenses éligibles: les consommables, les missions, les séminaires ou workshops, les frais de publications, la sous-traitance ou prestation de service et les gratifications de stage. Les mois de CDD ne peuvent pas être financés.

Projets exploratoires – Procédure simple, légère et interactive

Deux étapes : Lettre d'intention (dossier initial) – *Retour COPIL* – Dossier complété

Etape 1 : Dossier initial

Date de soumission du dossier initial :

05 octobre 2022

Retour du COPIL : 18 novembre 2022

Etape 2 : Dossier amendé et complété

Date de soumission du dossier amendé pour les projets

retenus : 12 décembre 2022

Démarrage possible au 15 janvier 2023

Les demandes de financement de **demi-bourses de thèse** ne peuvent se faire dans ce cadre mais il est recommandé d'associer aux demandes de projets exploratoires une réflexion sur les thèses potentielles. Celles-ci pourront ensuite être soumises au MP BETTER dans le cadre des campagnes de financement de demi-bourses de thèse gérées par vos départements respectifs.